

BROCCHI (Joseph-Marie), théologien et géographe italien, né à Florence en 1687, mort en 1751. Etant entré dans les ordres, il devint successivement prieur de Sainte-Marie-aux-Ormes, recteur du séminaire des jeunes ecclésiastiques dans sa ville natale et protonotaire apostolique. La dernière héritière des Lutatiani lui légua en mourant le château de Lutiano, dans la province de Mugello. Brocchi a composé sa *Descrizione della provincia del Mugello*, etc. (Florence, 1748, in-4°), et publié en outre divers ouvrages de théologie, des *Vies des saints* (1743-1761, 3 vol. in-4°), etc.

BROCCHI (Jean-Baptiste), naturaliste et géologue italien, né à Bassano en 1772, mort à Chantun, dans le Sennar, en 1826. Il professa la botanique à Brescia, fut nommé, en 1809, inspecteur des mines du Milanais, voyagea dans le Tyrol, en Italie, quitta sa patrie par suite des événements de 1814, et devint ingénieur du vice-roi d'Égypte en 1822. Le résultat de ses explorations en Italie est consigné dans sa *Conchyliologia fossilis subapennina* (Milan, 1814, 2 vol. in-4°), ouvrage du plus grand mérite. Outre un grand nombre de mémoires remarquables, on a encore de lui : *De l'état physique du sol de Rome* (1820); *Sur la sculpture égyptienne* (1792); *Lettres sur Dante* (1797); *Traité minéralogique et chimique sur les mines de fer du département de la Mella* (1808, 2 vol. in-8°), etc. Ces ouvrages, qui sont écrits en italien, sont justement estimés. Brocchi, qui était très-versé dans les sciences naturelles, dans la connaissance des antiquités et des langues étrangères, a laissé la réputation d'un géologue de premier ordre.

BROCE s. f. (bro-se — autre forme du mot BROCHE). Aiguillon d'éperon : *Eperon à broce*. ■ Vieux mot.

BROCELIANDE (forêt de). Cette forêt mystérieuse, si célèbre dans les romans de chevalerie, s'appelle aujourd'hui le plus prosaïquement du monde la forêt de Paimpont. Elle est située sur la route de Rennes à Brest, dans le voisinage de la petite ville de Montfort. Bien qu'elle ait été maintes fois la victime de l'impitoyable déboisement, elle passe encore aujourd'hui pour une des plus grandes de la Bretagne, et ne comprend pas moins de 6,070 hectares. Elle a de très-beaux taillis, de remarquables futaies et de magnifiques étangs. On comprend que, dans un siècle porté aux croyances surnaturelles, cette forêt ait passé pour enchantée. Parfois il en sortait de longs gémissements, auxquels répondaient des hurlements affreux, interrompus soudain par un profond silence; d'autres fois la forêt paraissait en feu, elle brûlait sans se consumer, et on en voyait sortir des fantômes pâles et lugubres.

Le souvenir le plus célèbre de la forêt de Brocéliande est celui de l'enchantement Merlin et de la fameuse Viviane. C'est là que Merlin est retenu prisonnier, et cette fiction des poètes est une des plus heureuses qu'on ait jamais trouvées pour exprimer la force irrésistible de l'amour.

C'est à Brocéliande que se trouve la fontaine de *Baranton*, célèbre par ses propriétés merveilleuses. « Prodiges admirables que la fontaine de Brocéliande, dit un poète contemporain de Philippe-Auguste : que l'on répande quelques gouttes de son eau sur la pierre qui touche ses bords, aussitôt cette eau se transforme en nuages épais et chargés de grêle. Les airs retentissent soudain des mugissements de la foudre, et se chargent malgré eux d'épaisses ténèbres. Ceux qui ont opéré le prodige se repentent de leur imprudence et voudraient ne l'avoir pas connu. » Des chartes même font mention des prétendus prodiges de cette fontaine merveilleuse, qui, encore de nos jours, a conservé le privilège d'annoncer un prochain orage par un sord mugissement.

La forêt de Brocéliande n'a pas seulement des souvenirs fabuleux, elle en a aussi d'historiques. Elle fut le séjour du fameux ermite Fon de l'Étoile, qui, à force de répéter ces mots : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, se figura qu'il était cet eum. Il se mit donc à se faire passer pour le Messie, et comme il était très-versé dans la magie, il ne tarda pas à réunir autour de lui une foule de disciples, auxquels il se montrait entouré d'une clarté mystérieuse. C'est vers la fontaine de Baranton qu'il tenait ses mystères. Bientôt, accompagné de nombreux sectateurs, qu'il qualifiait d'anges et d'apôtres, il se mit à parcourir le pays, à piller les villes et les châteaux. Fait prisonnier en Champagne, il fut traduit devant le concile présidé à Reims par le pape Eugène III, en 1184, et condamné à une prison perpétuelle, tandis que plusieurs de ses complices furent brûlés vifs.

BROCIERREUX, EUSE adj. (bro-se-reu, euse). Plein de broussailles. ■ Nouveaux. ■ Vieux mot.

BROCHAGE s. m. (bro-cha-ge — rad. brocher). Techn. Action de brocher des livres; résultat de cette action : *un atelier de brochage*. *Un brochage bien fait*.

— Procédé de tissage spécial aux étoffes façonnées, qui permet de former des dessins plus ou moins détachés les uns des autres, sans qu'il y ait une seule bride. ■ On dit aussi BROCHER : *Travailler dans la BROCHE*.

— Encycl. Le brochage comprend toutes les

opérations nécessaires pour réunir en un tout compacte les différentes feuilles d'impression qui doivent former une brochure, c'est-à-dire un livre couvert d'une simple feuille de papier collée. La première de ces opérations est l'assemblage, et elle se fait de la manière suivante : les feuilles d'impression sont placées en tas sur une table; chaque tas ou forme est composé de feuilles semblables; la première forme ne comprend que des feuilles portant pour signature le n° 1 ou la lettre A et contenant les premières pages du volume; les feuilles de la seconde forme ont la signature 2 ou B, et ainsi de suite. L'assembleur prend une feuille sur la première forme, une sur la seconde, une sur la troisième, etc., et de toutes ces feuilles il forme un cahier qui contient tout ce qui devra composer un volume. Quand le premier cahier est terminé, il en fait un second, puis un troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour former une pile. On reprend ensuite toutes ces feuilles formant des cahiers, on les plie en quatre feuillets si le format est in-4°, en huit si c'est in-8°, en douze si c'est in-12; on a soin qu'elles soient toujours rangées selon l'ordre des signatures, et on en forme de nouveaux tas, qu'on appelle parties. Alors le brocheur, après avoir pris sur un de ces derniers tas la feuille dont la signature est 1 ou A, la renverse sur une garde, feuillet de papier sur lequel doit être collée la couverture et dont il replie le bord le long du petit cahier formé par la feuille, en ayant soin toutefois que le pli ne couvre pas entièrement la marge; il enfle une grande aiguille courbe appelée *broche*, en perce la feuille par dehors, tire le fil en dedans de manière à en laisser dépasser une longueur de quelques centimètres, et perce de nouveau la feuille du dedans en dehors à quelque distance du premier trou. Alors il prend la feuille suivante, la pose sur la première en la retournant, la perce à la hauteur même où la broche est sortie de la première feuille, du dehors en dedans, fait ressortir le fil à la première piqure faite à la première feuille et le noue avec le bout laissé à l'intérieur. Il prend ensuite la troisième feuille, y fait de nouveau deux piqures et, quand le fil est sorti par la seconde, passe l'aiguille entre le point qui unit les deux premières feuilles, ce qui commence un entrelacement qui durera jusqu'à la dernière feuille et se reproduira du côté où il a fait le premier nœud. Cet entrelacement est nommé *chaîne*. Remarquons encore que la dernière feuille doit être couverte, comme la première d'une garde, mais posée en sens inverse, et que le fil doit être arrêté enfin par un dernier nœud. Cela fait, il ne reste plus qu'à étendre, avec un pinceau, une légère couche de colle sur les deux gardes et sur le dos du volume, à y poser d'une manière convenable la couverture, à faire sécher à l'air libre, et à ébarber avec des ciseaux les bords qui dépassent les parties où les feuilles ont été pliées sur elles-mêmes.

BROCHANT (bro-chan) part. prés. du v. Brocher : *Une ouvrière BROCHANT un livre*. Des écoliers BROCHANT leurs devoirs.

— Blas. *Brochant sur la tout*, Se dit des pièces qui, brochées sur d'autres, passent d'un côté de l'écu à l'autre : *Les anciens ducs de Bourbon portaient de France à la bande BROCHANT SUR LE TOUT*. Famille La Rochefoucauld : *Burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé*, BROCHANT SUR LE TOUT. ■ Fig. Se dit ironiquement d'un surcroît de personnes ou de choses ajouté à un nombre déjà assez considérable : *Il a la fièvre, la goutte, et un gros rhume BROCHANT SUR LE TOUT*. (Acad.) *Gendarmes par ci, commissaires de police par là, douaniers BROCHANT SUR LE TOUT*. (L. Jourdan.) *L'industrie, les affaires, la publicité, le théâtre, le journalisme BROCHANT SUR TOUT*... (A. Frémy.)

BROCHANTE, ANTE adj. (bro-chan, ante — rad. brocher). Blas. Se dit d'une pièce qui passe par-dessus d'autres, les armoiries et la cote d'armes du chevalier étant brochées à la broche ou aiguille : *Une pièce BROCHANTE*. *Doinezi de Rientz* : *De gueules à l'épée d'or accompagnée en chef d'un croissant du même, à deux clefs d'argent posées en sautoir*, BROCHANTES.

— Encycl. *Brochant* n'est pas synonyme de *cousu*, qui exprime l'addition d'un morceau à la pièce principale; néanmoins, par cela même qu'elle constitue un ajoutage, la pièce *brochante* peut être placée enfilée sur un fil et métal sur métal. Famille de Marsucco : *D'azur à la fasce cousue de gueules, accompagnée en chef de trois fleurs de lis d'or mal ordonnées et en pointe d'une tour d'argent sommée d'une aigle d'or au vol éployé* BROCHANT sur la fasce. On le dit aussi d'une pièce ou figure qui ne recouvre qu'une partie d'une autre, ce qu'on spécifie par opposition à l'attribut *brochant* sur le tout, qui ne se place pas seulement par-dessus une pièce, mais qui, traversant l'écu dans toute sa largeur, pose en quelque sorte une armoirie nouvelle par-dessus la primordiale. Famille de Briolle : *Partelé aux 1 et 4 de gueules plain, aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'or, fenestré en chef d'une étoile de même et une bande d'argent* BROCHANTE SUR LE TOUT. Les pièces *brochantes* sont habituellement une concession.

BROCHANT DE VILLIERS (André-Jean-François-Marie), géologue et minéralogiste, né à Paris en 1773, mort en 1840. Il fut successivement professeur de géologie, inspec-

teur général des mines, directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain et membre de l'Académie des sciences. Sa vie, entièrement consacrée aux sciences, fut féconde en travaux de premier ordre : *Traité élémentaire de minéralogie* (1801), souvent réimprimé; *Traité de cristallographie* (1818); un grand nombre de mémoires dans le *Journal des mines*, etc. Son œuvre capitale, et l'un des grands travaux de ce temps, est la *Carte géologique de la France*, avec 3 vol. in-4° de texte explicatif, ouvrage qui demanda vingt années et qui fut publié après sa mort par MM. Elie de Beaumont et Dufresnoy, ses élèves et ses collaborateurs.

BROCHANTITE s. f. (bro-chan-ti-te — de Brochant, nom d'homme). Miner. Sous-sulfate naturel de cuivre, résultant de l'union d'un équivalent de sulfate neutre avec trois équivalents d'hydrate.

— Encycl. La *brochantite* est une substance vitreuse, transparente et d'un vert d'émeraude. Elle est très-rare et ne s'est jusqu'ici rencontrée que dans quatre gîtes métallifères : à Gumeschewiski, près de Katerinebourg, dans les monts Oural, associée à la malachite et au cuivre natif; à Rezbanya, en Hongrie, avec la galène et l'azurite; au Mexique, et enfin au Chili. Dans ces deux dernières localités, elle est amorphe, tandis que dans les premières, elle se présente en cristaux que Lévy a rapportés au système orthorhombique.

BROCHARD s. m. (bro-char — rad. broche). Vénér. Vieille orthographe de BROCARD, jeune cerf d'un an.

BROCHARD (Bonaventure), voyageur français du xvi^e siècle. Il faisait partie de l'ordre des cordeliers et habitait la Normandie, lorsqu'il se rendit en Terre sainte avec Greffin Arfagart, qui avait déjà, à trois reprises, visité la Palestine. De retour en France, il composa la relation de son voyage, qui est restée manuscrite. Brochard a été confondu par plusieurs auteurs avec le dominicain Brocard, un autre voyageur en Palestine.

BROCHARD (Michel), bibliophile français, mort vers 1728. Après être entré dans les ordres, il devint professeur au collège Mazarin. L'abbé Brochard se forma une bibliothèque composée de livres précieux, et contribua beaucoup au progrès de la bibliographie. Outre le catalogue de sa propre bibliothèque, qui a été publié par Martin, sous le titre de *Museum selectum* (1725), il fit la préface de la *Bibliotheca Fayana* (1725). Brochard a publié un *Lexicon philosophicon*, sous le pseudonyme de Plexiacus (1716, in-4°); des éditions de Catulle, de Tibulle, de Propertius, etc.

BROCHE s. f. (bro-che. — Les vieilles formes de ce mot, *broche*, *broque*, dérivées de la basse latinité *brocca*, signifiaient tout objet pointu en bois ou en fer, tel que pieu, perche, bâton pointu, broche, dard, cheville, fausset, cannelé, clou, aiguille, ardillon, etc. On n'est pas d'accord sur l'étymologie réelle de ce mot; on a essayé quelques rapprochements avec les langues celtiques, mais ils n'ont pas été concluants; en écossais, en islandais on dit *bior*, en gallois et en breton *ber*, pour cheville, clou, broche. La seule utilité qui soit résultée de ces comparaisons, c'est la remarquable analogie qui existe entre le latin *veru*, broche, et le breton *ber* par exemple, *b* et *v* étant convertibles. M. Delâtre rapproche avec raison le français *broche* de l'italien *brocca*, bâton fourchu. *Brocca* lui-même se rapporte à *brocco*, pique, et rappelle l'espagnol *broca*, foret de serrurier, clou, fourchette. *Brocco* signifie encore, en italien, un fût, un morceau, et cette signification nous permet de le rattacher à la même racine que l'allemand *brechen*, briser, et l'anglais *break*, *broken*; on y retrouve le radical primitif sanscrit *bhrāj*, rompre. M. Delâtre fait dériver immédiatement des langues germaniques le mot français *broque*, dans la locution *dent broque*, dent cassée. *Brocanteur* nous ramène à l'anglais *broker*, fripier, celui qui vend des choses cassées, de vieux habits, etc. D'autres pensent qu'à l'origine cette expression s'appliquait exclusivement aux marchands de vin qui vendaient au détail, ou à la *broche*. C'est à la signification primitive de *piquer* que doivent être rapportés les dérivés, *brocard*, raillerie, mot piquant; *brocher*, piquer la couverture d'un livre ou une étoffe avec des fils d'or et d'argent, probablement à cause de l'instrument qu'on employait pour cette opération; *brocart*, étoffe brochée; *brocatelle*, étoffe analogue. On appelle encore *broches* les défenses du sanglier. Deux noms d'animaux bien distincts ont été dérivés de ce mot : c'est d'abord celui du *brochet*, à cause de sa forme effilée et ressemblant en effet assez à celle d'une broche, et le mot *broquart*, qui désigne, en terme de vénerie, certaines bêtes fauves âgées d'un an. Ce nom, dit M. Delâtre, vient sans doute de ce qu'on appelait *broques* les cornes des jeunes daims. C'est ainsi qu'un jeune cerf s'appelle en français *daguet*, de dague; en allemand *spieß*, de *spieß*, épieu; en latin *subulo*, de *subula*, alêne; en italien, *fusone*, de *fuso*, fuseau, etc.) Tige de fer avec laquelle on enfle les viandes que l'on veut faire rôtir devant le feu : *Mettre un poulet à la BROCHE*. Ils mirent un petit enfant à la BROCHE. (M^{me} de Sév.) *Nous risquons à tout moment d'être mis à la BROCHE*.

(Volt.) *Nous fimes mettre à la BROCHE un lièvre que nous eûmes grand soin de vérifier*. (Le Sage.) *Wenceslas VI mettait à la BROCHE son cuisinier quand il n'avait pas bien rôti un lièvre*. (Chateaub.) *Une BROCHE chargée de perdrix tournait devant le feu*. (Alex. Dum.) *Un grand chien, gravement assis dans la cendre, tournait devant la braise une BROCHE chargée de viandes*. (V. Hugo.)

Combien en as-tu vu ?
Enfin, pour se chauffer, venir tourner ma broche !
RACINE.

L'amour, au foyer de la broche,
Souvent alluma son flambeau.
SCRIBES.

Des gens enfourment,
D'autres défournent;
Aux broches tournent
Veau, bœuf, mouton.
BÉRANGER.

— Par anal. Tige mince de bois ou de métal, avec laquelle on enfle des objets de diverse nature : *Une BROCHE pour enfiler des cierges, des chandelles, des harengs*, etc. ■ Morceau de bois que les bouchers de Lyon piquent dans le morceau de viande qu'ils vendent, et sur lequel, à l'aide de coches faites au couteau, ils en indiquent le poids.

— Prov. *Il ne faut pas mettre tout son rôt à une même broche*, Il ne faut pas mettre tout ce qu'on a sur une seule chance, placer tout son argent d'une seule manière.

— Cost. Grosse épingale qui sert à la toilette des femmes : *Une BROCHE en brillants*. *Un camée monté en BROCHE*. *Les femmes ont fait de la BROCHE un véritable bijou*.

— Techn. Petite tige de fer qui reçoit la bobine, et sur laquelle le fil, le coton, la laine viennent s'enrouler : *La BROCHE d'un rouet*. *Les métiers à filer ont cent, deux cents et jusqu'à trois cents BROCHES*. (Bouillet.) ■ Petite verge de fer ou de bois d'ont on se sert pour tricoter. On dit plus souvent AIGUILLE À TRICOTER, mais l'expression la plus convenable serait BROCHE DE BAS, ainsi que cela se pratique dans le Lyonnais et dans un grand nombre de départements. La broche de bas, dont les deux bouts sont semblables, n'a aucun rapport avec l'aiguille, qui est aiguë par une extrémité et percée par l'autre. ■ Tige de fer qui est fixée au palastre de certaines serrures, et qui entre dans la fureur ou trou longitudinal du canon d'une clef forcée : *BROCHE cylindrique*. *BROCHE en fer de lance*, en forme de tréfle. *La BROCHE sert à empêcher l'entrée de toute autre clef que celle qui a été faite pour la serrure*. *Les serrures benardes n'ont point de BROCHE*. ■ *Pied de broche*, Plaque de fer que l'on place en dehors du palastre ou de la couverture d'une serrure pour consolider la broche. ■ Moule plein d'un canon de fusil. ■ Petite verge de fer ou de bois qui tient au culot du moule d'une pièce d'artillerie. ■ Pivote de fer qui traverse la verge de la balance appelée romaine. ■ Petite pointe de fer au milieu du carton qui sert de but au tir : *La balle a donné dans la BROCHE*. ■ Outil de cordonnier pour mettre des clous au talon d'une chaussure. ■ Ustensile servant au boucher pour parer sa viande.

— Mar. Nom donné aux baguettes qui représentent les divers diamètres des mâts d'assemblage, et dont les ouvriers se servent pour se guider dans leur travail. ■ Baguette numérotée avec laquelle on enfle chaque ration de viande ou de poisson salé. ■ On dit aussi BROCHETTE dans les deux sens.

— Techn. Aiguille de fer qui sert à former le canal du tuyau des pipes : *Après avoir huilé la BROCHE, l'ouvrier la pousse dans l'axe du rouleau, et il la dirige en la sentant de la main gauche couler dans l'épaisseur de la pâte*. ■ Espèce de cheville de bois pointue, dont on se sert pour boucher le trou fait à un tonneau, avec le forêt, et que l'on retire lorsque l'on veut déguster le vin.

— Typogr. Barre de fer à laquelle est attachée la manivelle qui sert à faire rouler le train d'une presse à bras.

— Constr. Chacune des planches fendues auxquelles les ouvriers maçons fixent les extrémités des cordeaux qui les guident dans leur travail, en déterminant l'alignement et l'épaisseur des murs. ■ Long clou qui sert à arrêter les lambris.

— Agric. Instrument dont on fait usage pour placer les drains avec toute la précision désirable dans le fond des tranchées étroites et profondes creusées à cet effet. Il est muni d'un manche en bois d'une longueur de 2 m. environ.

— Comm. *Draps à double broche*, Draps épais et serrés que l'on faisait en plaçant deux fils au lieu d'un dans les intervalles des broches.

— Banque. Nom que l'on donne familièrement aux billets de commerce de peu de valeur, inférieurs à 500 fr. ou même à 1,000 fr. Dans le petit commerce parisien, on appelle broches les billets au-dessous de 50 fr.

— Vénér. *Broches*, Défenses du sanglier. ■ Premiers bois du cerf et du chevreuil.

— Pathol. *Broches*, Nom que l'on donnait autrefois aux hémorroïdes.

— Conchyl. Genre de coquilles univalves.

— Homonymes. Broche, broches et brochant (du v. brocher).

BROCHÉ, ÉE (bro-ché) part. pass. du v. Brocher. Qui porte, sur un fond uni, des des-